

Flash Info

Rougemont, Montferney, Chazelot, Morchamps.

Octobre
2022

Faisons des économies

Mairie de Rougemont

Ouverte :
du lundi au
samedi
de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi
de 16 h à 17 h
(hors vacances
scolaires)

**Permanence
du Maire :**
chaque samedi
de 10 h à 12 h

**Secrétariat
et
comptabilité**
03 81 86 90 06

Adresse mail :
mairierougemont
@wanadoo.fr

Site internet :
rougemont-
doubts.fr



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter
sur la voie publique

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois, toutes les communes de France sont confrontées à une hausse spectaculaire du coût des énergies, notamment de l'électricité et en ce qui nous concerne, du prix du pellet. Ce pellet tant encouragé, celui qui devait contribuer à la réalisation d'économies très importantes, voit aujourd'hui son prix s'envoler à une vitesse vertigineuse. Voici quelques chiffres qui démontrent bien cette réalité. En janvier 2022, nous avons payé 291 € la tonne de pellets et, à l'heure où je vous écris elle est à plus de 850 €. Je n'ose penser à demain ! Comme vous le savez, la mairie et la Maison Associative et Culturelle sont chauffées à l'aide d'une chaudière à pellets. Sachant qu'il nous faut 25 à 30 tonnes de pellets pour une année, je vous laisse calculer la différence...

Parlons maintenant de l'électricité. Comme vous le savez, nous coupons tous les soirs les éclairages publics à 24 heures et nous les remettons en fonction le lendemain à partir de 5h30mn. Le prix de cette énergie si indispensable à notre vie quotidienne va subir aussi de fortes augmentations. Nous souhaitons faire face à cette surcharge budgétaire importante sans augmenter les impôts communaux car nous savons que vous souffrez aussi de cette situation. Il nous reste donc une seule option possible, celle de réduire nos consommations.

Le Conseil Municipal a donc décidé de réagir et voici les mesures qui vont être mises en places :

- 1) Maintien d'une température de 19° degrés dans les locaux communaux sauf pour nos écoles.
- 2) Avancement de l'horaire de coupure de l'éclairage public à 23h . Cette mesure prendra effet à partir du 15 novembre 2022 et cela jusqu'au 15 mars.
- 3) Diminution du nombre de décorations de Noël :

Ainsi, pour Rougemont, nous avons fait le choix de maintenir les décorations de Noël là où se trouve l'activité commerciale. Les entrées ne seront donc plus décorées. Seules la Rue du Vieux Moulin, la Grande Rue, la Place du Marché, la Place de la Mairie et l'Avenue de la Gare resteront agencées de leurs éclairages de Noël.

Pour Chazelot, Montferney et Morchamps nous ne conserveront également que les décorations situées au centre de chaque commune.

Cette décision consiste bien sûr à réduire notre consommation d'électricité mais aussi à diminuer le coût de la location de la nacelle qui représente la dépense la plus importante.

J'en appelle aussi aux responsables de nos associations, je vous demande d'être vigilant sur l'utilisation du chauffage et de l'électricité des bâtiments communaux que nous mettons à votre disposition. Je vous en remercie par avance.

Je reviendrai rapidement dans un prochain flash pour vous parler de nos écoles.

En attendant, continuez à bien prendre soin de vous.

Bien cordialement
Le Maire, Salvi Thierry



Mercredi 12 octobre
de 15h30 à 19h30
à la salle des fêtes

Une nouvelle entreprise



Marie Bonfils et Laurence Villerot s'associent pour ouvrir leur enseigne « **L'Hair du bien-être** », un salon de coiffure et d'esthétique, installé rue de la Gare à Rougemont. Les deux femmes sont des professionnelles diplômées et d'expérience, en tant que salariées, voire gérante pour Laurence, qui a tenu son propre salon à Rougemont.

Une création d'entreprise qui a démarré le 23 août pour ces deux jeunes femmes. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les remercions d'avoir choisi notre commune pour cette nouvelle création.

Nous souhaitons également le meilleur à Laetitia qui a partagé la vie de notre commune durant de nombreuses années.



L'atelier du fruit jeudi 13 octobre

« L'Atelier du fruit » est de retour. Comme l'année dernière, Charles et Rudy proposent aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels de presser leurs fruits. Posé sur une remorque, cet atelier itinérant s'installe en quelques minutes. Pommes, poires, coings, cassis, framboises et tous les fruits sans noyau sont transformés avec une capacité de 1 000 litres à l'heure. Si vous avez 100 kg de pommes, vous obtiendrez 65 litres de jus conditionné. Ils vous attendent au même endroit, Place de la Mémoire devant l'école primaire, le **jeudi 13 octobre 2022**. La partie pédagogique est toujours au programme pour les

élèves des écoles maternelle et de élémentaire et, bien sûr avec l'accord des parents, ils pourront profiter d'une dégustation de jus de pomme fraîchement pressé.



Charles Ronzi et Rudy Hory

Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter aux numéros suivants :
06 88 82 22 03 ou
06 75 81 86 60.

PUCES DES COUTURIERES

Dimanche
Octobre **9**
de 9h à 17h



Salle Des Fêtes

Inscriptions et renseignements
06 45 11 15 56

ROUGEMONT

Cinéma



à la Maison Associative et Culturelle

17h30 et 20h30

Samedi 29 octobre 2022

Samedi 26 novembre 2022

Rencontre et partage jeudi 17 novembre de 18h30 à 20h00 à la Maison Associative et Culturelle

LE 17 NOVEMBRE
de 18h30 à 20h
à la Maison Associative et Culturelle
25680 ROUGEMONT

rencontre - partage

RE-VIVRE APRES UN DEUIL

Animée par Marie-Christine LAVILLE
Thérapeute spécialisée dans l'accompagnement du deuil et la fin de vie, diplômée de l'IRFAP Suisse

OUVERT à TOUS
Renseignements au 0674914418

DDPV Association
Deuils-Douleurs de fin de vie

Aujourd'hui, vous faites face à la perte d'un proche ou d'une personne qui était importante et peut-être aussi fondamentale dans votre vie.

C'est un tournant douloureux et décisif. Cette épreuve vous déstabilise et provoque beaucoup de chagrin et même un certain désarroi. Le deuil est souvent vécu dans une grande solitude, voire dans l'intimité et sans reconnaissance sociale. Ainsi la mort devient un événement privé, intime, discret, alors qu'elle était autrefois un événement social vécu et pris en charge par une communauté.

*Qu'on ait 11 ans ou 71 ans: " Le deuil n'est pas une histoire de temps mais une histoire d'amour"
Nous vous proposons une rencontre-partage dont le but est de parler du processus de deuil, de connaître la dynamique des étapes pour réapprendre à "Re-Vivre après un deuil"*

Marie-Christine Laville

tél: 06 74 91 44 18